



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2023-071

L'an **deux mille vingt-trois**, le **24 octobre**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **M. SICOT OLIVIER**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal : **18 octobre 2023**

Etaient présents : M. SICOT, M. LECHER, MME DESABRE, MME LALET, M. MARTIN, MME BIDAULT, M. DURET, MME BOISSON, MME IMBERT, M. GUILLON, M. DELHAYE, M. MOUREY, M. CHATENET, MME ROCHE, M. DE OLIVEIRA SANTOS, MME MOREAU, M. GODARD, MME NGUYEN, MME BONNICEL, MME DACHY, M. FRIAUD, M. GARNIER.

Avaient donné procuration : M. MAURIN à M. MOUREY jusqu'à son arrivée à 20h05, MME GRAILLOT à M. SICOT, MME DE ARAUJO DA COSTA à M. MARTIN, MME LEFORTIER à MME ROCHE jusqu'à son arrivée à 18h08, M. ALIZON à M. LECHER, MME DUCOURTIOUX à MME DACHY, MME CLAUDE à M. GARNIER.

Etaient absents :

MME DACHY a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : GARDERIE DU MIDI : CREATION D'UN TARIF

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant qu'à la rentrée de septembre 2019, le passage de l'école de 4.5 jours à 4 jours a permis la mise en place d'une garderie gratuite les lundi, mardi, jeudi et vendredi midi à titre expérimental et que trois lieux ont été déterminés à cet effet : l'école élémentaire Saint-Just, le Crot-Cizeau et le Bourg de Varennes avec autant de personnel pour garder les enfants ;

Mairie

54 avenue Louis Fouchère
CS 90703
58643 Varennes-Vauzelles Cedex

tél : 03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Considérant qu'eu égard à la faible fréquentation de cette garderie, il y a lieu désormais d'établir une tarification ;

DECIDE

Article 1 : De mettre en place et d'approuver un tarif unique à compter de la rentrée de janvier 2024 comme suit :

Tarif Vauzélien		Tarif Extérieur	
Tarif occasionnel	Forfait sup ou égal à 7 présences	Tarif occasionnel	Forfait sup ou égal à 7 présences
2.15€	13.65€	3.30€	22€

Tarification Garde alternée

Tarif Vauzélien		Tarif Extérieur	
Tarif occasionnel	Forfait sup ou égal à 4 présences	Tarif occasionnel	Forfait sup ou égal à 4 présences
2.15€	6.83€	3.30€	11€

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 25 octobre 2023.

Maire,
Olivier SICOT
58640

